

PGEE EPEDES



RETENTION DECENTRALISEE

Calcul du volume de rétention

Données de base

Coefficient de ruissellement admis	(1)	0.05	[-]	fixé par le PGEE et les conditions locales
Pluie de projet	(2)	265	[l/s.ha]	temps de retour 5 ans, durée 15 mn
Surface de la parcelle	(3)		[m ²]	à compléter
Surface réduite de la parcelle	(4)		[m ² _{red}]	à déterminer selon tableau ci-dessous

Détermination de la surface réduite

Type de couverture des surfaces sur la parcelle	CR	Surface	Surface réduite	Descriptif (toiture, parking...)
	[-]	[m ²]	[m ² _{red}]	
	(a)	(b)	(a) x (b)	
Fibro-ciment	0.95			
Tôle, verre	0.95			
Tuile	0.90			
Asphalte	0.80			
Béton	0.80			
Pavage	0.50			
Toit plat recouvert de gravier	0.25			
Graviers	0.25			
Grilles-gazon	0.15			
Surfaces vertes	0.05			
Vignoble	0.30			
Autre	...			
Autre	...			
Total	(3)(4)	

Calcul du volume de rétention

Débit de sortie admissible	(5)		[l/s]	= (3) x (1) x (2) : 10'000
Débit spécifique qab	(6)		[l/s.ha red]	= (5) : (4) x 10'000
Volume de rétention *	(7)		[m ³]	= 0.024 x [(4) - (3)x(1)]

* peut aussi être défini, à l'aide du débit spécifique, selon l'abaque donnée dans la directive VSA (Région Préalpes)